



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 mai 2026

### **L'AEE mobilisée pour répondre aux enjeux de l'entretien du parc roulant**

***L'Association Eco Entretien (AEE), association loi 1901, rassemblant les fédérations de l'après-vente automobile (FEDA, FIEV, FNA, MOBILIANS, TRAXIO), a été créée en 2016 afin de favoriser la mise en place d'un label « Eco Entretien » au sein des entreprises d'entretien-réparation engagées dans la transition écologique. Dix ans après sa création, force est de constater que l'enjeu de favoriser des dispositifs en faveur de l'entretien du parc automobile, visant à réduire les émissions polluantes, est toujours d'actualité, alors que les pouvoirs publics privilégient des mesures visant principalement au renouvellement du parc qui n'atteignent pas à eux seuls l'objectif de décarbonation.***

#### **Apporter des réponses au vieillissement du parc automobile et aux problématiques de pouvoir d'achat**

Dans un contexte de crise du carburant, et alors que les problématiques de pouvoir d'achat sont croissantes, les membres de l'AEE réaffirment leur mobilisation en faveur d'une maintenance automobile vertueuse et accessible à tous.

L'association Eco Entretien avait été créée pour promouvoir cette solution simple, économique, écologique et innovante, permettant de diagnostiquer l'état du moteur, visant à limiter les surémissions de polluants des véhicules.

Force est de constater qu'au cours des dernières années, les politiques publiques instaurées n'ont pas atteint leur objectif : avec un âge moyen du parc automobile atteignant plus de 12 ans en 2026, les Français conservent leurs véhicules plus

longtemps, principalement pour des raisons économiques. Le marché des véhicules d'occasion de plus de 15 ans connaît une progression continue, tandis que les ventes de véhicules neufs ont chuté, passant de plus de 2 millions de véhicules par an avant le Covid à 1,6 million en 2025.

Les politiques de renouvellement du parc automobile ne parviennent pas à elles seules à répondre aux enjeux de décarbonation, il est indispensable de combiner des solutions permettant également d'accompagner les 41 millions de véhicules actuellement en circulation vers une réduction effective de leurs émissions polluantes.

L'AEE rappelle qu'une transition écologique efficace doit s'appuyer à la fois sur le renouvellement progressif du parc et sur l'optimisation immédiate des véhicules déjà en circulation. C'est pourquoi, elle plaide pour le renforcement du dialogue entre les pouvoirs publics et tous les acteurs de la filière, afin de coconstruire une véritable politique de gestion du parc.

## **Valoriser les comportements vertueux des automobilistes**

Les fédérations parties prenantes à l'AEE considèrent qu'il faut généraliser les démarches permettant de fiabiliser une maintenance, un entretien, et un contrôle vertueux à visée écologique, telles que l'Eco entretien, pour obtenir des effets immédiats massifs.

Depuis plusieurs années, avec l'Eco Entretien, les professionnels de l'après-vente automobile ont souhaité apporter des réponses aux attentes des pouvoirs publics, aux attentes des automobilistes et à l'impératif de transition écologique.

Ces professionnels sont prêts à accompagner les automobilistes qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule, pour favoriser un entretien vertueux. Ainsi, les automobilistes qui ont un comportement exemplaire dans l'entretien de leur véhicule doivent être valorisés.

A l'heure actuelle, les dispositifs publics ciblent uniquement la montée des volumes de véhicules neufs, avec des mesures telles que le coup de pouce, mais n'apportent pas de soutien aux comportements vertueux en faveur d'un bon entretien-réparation des véhicules.

Il est pourtant primordial de favoriser des dispositifs complémentaires, qui permettent d'accélérer la baisse des émissions, notamment pour les publics les plus précaires qui n'auront pas de solution pour changer leur véhicule. Favoriser l'optimisation de l'usage automobile par un entretien régulier et préventif apporte des garanties quant à la performance des véhicules : contrôle des émissions, détection des défauts, ... L'intégration de ces paramètres dans les dispositifs permet de renforcer l'efficacité des politiques publiques en s'attachant à l'état réel des émissions du véhicule.

L'AEE souhaite poursuivre son action au cours des prochains mois, pour faire de l'Eco Entretien un levier environnemental et être relayé auprès des clients et du grand public, en permettant notamment de :

- mieux entretenir (diagnostic, prévention)
- moins consommer (pièces, fluides, énergie)
- recycler, réemployer (économie circulaire)
- développer l'éco-conduite, l'apprentissage de la conduite étant un levier essentiel pour favoriser la décarbonation des usages

La prochaine élection Présidentielle sera pour l'association l'occasion de porter des propositions pour favoriser des dispositifs publics ciblant la décarbonation des usages et l'optimisation des véhicules en circulation.

**A propos de l'AEE :** Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : FEDA, FIEV, FNA, Mobilians (ex-CNPA), SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile aval, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes. Depuis décembre 2022, l'association est présidée par Francis BARTHOLOME.